

Philadelphie 17 avril 1832.

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie d'une procuration que
vous adresserai à mes demandes, il y a quatre ans, en faveur
du Cardinal Fesch, M. Malenfant vous l'adressera, et je vous
prie de la revêtir de votre signature, et de la faire
légaliser par le Consul. L'Envoyé de l'Etat Romain qui
est à Washington, celui qui fut envoyé à Rome avait été
légalisé par M. Pico, et fonctions de Consul à Rome
à Philadelphie, et il n'est pas comme à Rome,
et a présenté quelques difficultés, puisque vous êtes vous-même
à Washington vous êtes à l'origine d'obtenir la signature du
Consul Général dont j'ignore le nom, mais qui sera
bien connu du Ministère des affaires étrangères.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, le nouveau témoignage
de mon ancienne amitié, et la continuation la plus sincère
avec laquelle je suis d'

Monsieur,

Votre affectueux
ami
J. C. Fesch.

Monsieur Duponceau.

1841 June 11

My dear Sir

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. H. [Signature]

Printed and Published by J. H. [Name] at the [Address] 12 May 1842

JOHN & SONS

M. Le Comte de Survilleon
Philad. 17 avril 1832